

**Procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 23 mai 2024, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Sarah Demers	Présidente
M ^{me} Marianne Métivier	Vice-présidente
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Denis Demers	Secrétaire
M. Rémi Gosselin	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice
M. Jean-François Verret	Administrateur
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal du district des Monts

5 citoyen.ne.s étaient présent.e.s.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Sarah Demers fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. M^{me} Sarah Demers demande l'ajout du sujet «Sécurité routière» au point *Dossiers du Conseil de quartier*. M. Denis Demers demande l'ajout du sujet «Plan directeur aquatique» au point *Divers*.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 février 2024	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 11 avril 2024	19 h 25
6. Suivi au procès-verbal	19 h 27
7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2024	19 h 30
8. Suivi au procès-verbal	19 h 32
9. Dossiers du conseil de quartier	19 h 40
<ul style="list-style-type: none">• Affiche pour le programme de subvention• Adoption du calendrier des assemblées régulières 2024-2025• Sécurité routière	
10. Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 20
11. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 30
12. Correspondance et trésorerie	20 h 45
<ul style="list-style-type: none">• Page FB	
13. Divers	20 h 50
<ul style="list-style-type: none">• Plan directeur aquatique de la Ville	
14. Levée de l'assemblée	21 h 00

RÉSOLUTION NDL-24-CA-18

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 29 FÉVRIER 2024

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-19

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal de février 2024 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Sarah Demers fait un survol du procès-verbal de la rencontre du 29 février 2024. Le sujet de la rue de Dublin sera abordé au point Dossiers du Conseil.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que la Ville de Québec a procédé à l'installation et la réparation de luminaires par rapport au manque d'éclairage sur la rue de Dublin (résolution 24-CA-09).

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne, par rapport à la procédure pour s'abonner à l'infolettre du Conseil de quartier, que la Ville de Québec prévoit procéder sous peu à une mise à jour de son système pour faciliter la procédure d'inscription pour tous les Conseils.

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que la Ville travaille actuellement sur la demande d'un citoyen pour que la Ville effectue un suivi de certains lots dans le quartier qui possèdent des milieux naturels à préserver (résolution 24-CA-12).

M. Ernesto Salvador Cobos explique que pour l'ajustement des frais de garde pour les membres d'un Conseil de quartier, le règlement sur les Conseils de quartier devra être révisé pour modifier ce point. Un montant du budget du Conseil peut pour l'instant être octroyé pour pallier au montant offert par la Ville (9\$/heure).

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 11 AVRIL 2024

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-20

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale d'avril tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Comme il s'agissait d'une assemblée pour adopter le rapport annuel et les états financiers, il n'y a pas de suivi à faire.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 AVRIL 2024

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-21

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 avril 2024 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Comme il s'agissait d'une assemblée pour déterminer les postes des administrateurs, il n'y a pas de suivi à faire.

9. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 Affiches pour le programme de subvention

M^{me} Mélanie Guilmette explique les bases du projet qui se fait en collaboration avec les écoles du quartier. Le Conseil cogite sur des idées de slogan à apposer sur les affichettes incitant à ralentir. L'école projette de poser de gros bonhommes gonflables et que les élèves les plus âgés réalisent un vox-pop avec les parents des élèves à propos de leur conduite automobile.

M. Ernesto Salvador Cobos partage l'expérience du Conseil de quartier des Jésuites, qui a ciblé les secteurs les plus problématiques du point de vue de la sécurité routière et qui a procédé à la distribution et au restockage des affiches.

Des citoyens amènent le point que le problème de sécurité routière sur la rue du Dublin (notamment la vitesse et le partage de l'espace dans la rue) est différent de celui autour des écoles (*u-turns*, arrêts et départs, corridor scolaire, etc.) On mentionne également que l'affiche de limite de vitesse n'indique pas suffisamment tôt ladite limite à respecter. Le Conseil en prend note.

Le Conseil réfléchit aux secteurs les plus problématiques : rue de Dublin, abords des écoles, secteur de la rue Bon-Pasteur, secteur de la rue Sherwood.

9.2 Adoption du calendrier des assemblées régulières 2024-2025

M. Ernesto Salvador Cobos a fait parvenir aux membres du Conseil un calendrier statuant des dates des prochaines assemblées.

2024	2025
13 juin	23 janvier
<i>Juillet-août – congé estival</i>	27 février
26 septembre	27 mars
24 octobre	24 avril
28 novembre	22 mai
19 décembre	19 juin

Les membres en ont pris connaissance et ont acquiescé aux dates proposées.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-22

Sur proposition de M. Rémi Gosselin, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le calendrier des assemblées régulières du CQNDL 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Sécurité routière - Rue de Dublin

M^{me} Sarah Demers a reçu d'une citoyenne une réponse de la Ville par rapport aux problèmes de sécurité routière sur la rue de Dublin.

La Ville va procéder à une analyse sous peu, mais le Conseil et les citoyen.ne.s expriment que réaliser une étude à ce temps-ci de l'année est peu pertinent, puisque ce n'est pas une période problématique (un faible achalandage d'automobilistes).

Le Conseil et les citoyen.ne.s ciblent les périodes les plus problématiques : en été, lorsque la plage est ouverte, de même qu'en période hivernale, étant donné l'activité générée par le centre de ski de fond. Une citoyenne suggère de poser un avis au centre de ski de fond rappelant aux usagers qui en sortent que la rue est résidentielle.

Le Conseil et les citoyen.ne.s souhaiteraient que la Ville procède à une analyse de la circulation en période estivale et hivernale, étant donné le va-et-vient généré par les activités de plage, de camping et de ski de fond.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-23

Considérant que l'achalandage sur la rue de Dublin est élevé en été, à partir de la Saint-Jean-Baptiste, et notamment durant les semaines de vacances de la construction, lorsque la plage et le camping sont ouverts, étant donné les campeurs et leurs invités qui viennent les voir, de même que les nombreuses activités organisées sur place;

Considérant que l'achalandage est également élevé en hiver étant donné les activités de ski de fond durant les mois froids d'hiver (janvier, février);

Considérant que la période de mai-juin durant laquelle la Ville prévoit faire son analyse n'est pas une période achalandée et ne reflète pas la situation dénoncée par les citoyen.ne.s, étant donné que les activités qui génèrent les problématiques n'ont pas cours à cette période;

Considérant l'étroitesse de la rue et l'absence de trottoir sur cette rue;

Considérant le nombre de familles avec de jeunes enfants qui sont installées sur cette artère;

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu de demander à la Ville de procéder à une analyse de sécurité routière sur la rue de Dublin lors de ces deux périodes de pointe d'achalandage (au cœur de l'été et au cœur de l'hiver) telles que mentionnées précédemment.

Adoptée à l'unanimité

Un citoyen se porte volontaire pour accueillir une grande affiche de sécurité routière sur son terrain. Le Conseil s'informerait de la possibilité de réaliser une grande affiche.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-24

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant maximal de 400\$ pour la réalisation d'une affiche 4 pieds par 8 pieds en coroplaste, qui serait posée sur le terrain du citoyen résidant au 51 rue de Dublin, afin de sensibiliser au respect des limites de vitesse sur la rue de Dublin.

Adoptée à l'unanimité

10. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Frank Tremblay a partagé au Conseil par courriel quelques points d'information, notamment sur les travaux routiers à venir dans le secteur. Il invite les citoyens à

consulter la carte interactive et le site de la Ville pour se tenir à jour. Pour le citoyen qui avait demandé des informations sur les rues Anne-Bellehache, de Bigorre et Jean XXIII, il indique que des travaux sur ces rues sont prévus.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Le responsable de la Fête de quartier s'informe de la présence du Conseil à la prochaine fête de Quartier. Le Conseil confirme sa présence.

12. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

Le Conseil a reçu un courriel concernant un projet collectif déposé par le directeur général du Saiso pour créer un nouveau centre de plein air récréotouristique quatre-saisons dans le massif forestier situé au nord de Charlesbourg. Il souhaiterait que le Conseil appuie le projet.

Le Conseil regardera pour planifier une rencontre avec le directeur général afin d'en savoir plus.

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 23 mai 2024, il y a 4 842,96 \$ au compte, dont le 3 000,00 \$ de subvention pour le projet de sécurité routière.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-25

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'octroyer aux Loisirs Brio une contribution d'une valeur de 400,00 \$ pour la Fête de quartier NDL le 17 août prochain.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Mélanie Guilmette propose d'augmenter le montant de paiement de la secrétaire de soutien de 100,00 \$ à 125,00 \$ par procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-26

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu de faire passer le montant du paiement de la secrétaire de soutien à 125,00 \$ pour la rédaction d'un procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-24-CA-27

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer 125,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Page Facebook

M^{me} Marianne Métivier partagera les points d'informations relatifs aux [travaux routiers à venir dans le quartier](#).

13. DIVERS

Plan directeur aquatique de la Ville

Il y a eu une présentation générale du Plan directeur aquatique de la Ville de Québec, qui s'est tenue lors de l'assemblée du Conseil d'Orsainville, le 22 mai dernier. M. Denis Demers fait un résumé du contenu de la présentation qui portait sur les besoins de certains secteurs pour des piscines et des installations de jeux d'eau. Le complexe aquatique dans le nord de Charlesbourg est recommandé, mais rien n'est encore décidé à ce sujet pour le moment, puisque des discussions sont encore en cours pour trouver des partenaires financiers.

M. Ernesto Salvador Cobos informe que le Conseil de quartier St-Émile tiendra la même présentation le 28 mai prochain au Centre communautaire St-Émile et invite les membres du Conseil à y assister en préparant leurs commentaires et questions.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Sarah Demers annonce la levée de l'assemblée. Il est 20 h 35.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Denis Demers.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

M. Denis Demers, secrétaire